



Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

ATTESTATION DE BLOPAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC MASSY PALAISEAU 39 AVENUE CARNOT 91300 MASSY déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M MILOUD BEKKOUCHA, représentant de la société SASU 123ENCRE S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 1 RUE MAURICE THOREZ 91300 MASSY, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

M MILOUD BEKKOUCHA
Nombre d'actions : 1 000
Somme versée : 1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial :

30066 10401 0002169730 70

jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 13 décembre 2023

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

Lu et approuvé

JST141

Brice Savina
chargé d'affaires professionnels
brice.savina@cic.fr